

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 03 AVRIL 2018**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. MORICEAU

Représentants de l'Administration

M. JOUVE

Assistante de Prévention

Mme JBIRANE

Médecin de prévention

Mme MAILLOT

Logistique

Mme ANGLADE

Inspecteur Santé Sécurité

M. THIEBAUT

Assistance Sociale

MME DUFAU

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)

Loïc GALLOT- S.F.P. (S)

Eric BASTIEN- F.O. (T)

Isabelle BECKER - F.O. (T)

Daniel HINDERSCHID - C.G.T. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Laurent VELEY - CGT (S)

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 9h30.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal est adopté.

2) Présentation de la note d'orientation 2018 des CHS-CT par l'inspecteur santé sécurité

M. THIEBAUT nous présente la note d'orientation 2018 qui décline les grandes orientations, en matière d'évaluation et de prévention, suivantes :

- Renforcer la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projet ;
- Améliorer le caractère opérationnel des mesures de préventions ;
- Renforcer les actions de prévention du risque Amiante ;
- Mieux diffuser la culture de prévention au sein des services ;
- Encourager les visites de sites ;

Le CHSCT du Cantal disposera d'un budget de 32430 € pour l'année 2018, soit 117,50 euros par agent.

3) Rapport de visite de L'inspecteur Santé Sécurité

M Thiébaut s'est rendu sur les sites de la trésorerie de Vic-sur-Cère et Saint-Martin Valmeroux.

Au cours de sa visite à Vic-sur-Cère, il a constaté des problèmes de sécurité :

- Problèmes de fissures sur les murs,
- multiprises électriques en cascade voir obsolète,
- Absence du rapport de vérification du système électrique,
- Porte d'entrée avec de nombreux verrous pouvant poser problème en cas d'évacuation,
- Présence d'extincteurs usagés,
- Armoires à clapet non fixées au mur,
- Traces d'humidité dans certaines pièces,
- Dossier technique amiante non mis à jour depuis 2005.

Beaucoup de ces constatations ont été réglées par la direction depuis.

Au cours de sa visite à Saint-Martin Valmeroux, il a constaté des problèmes de sécurité :

- Problèmes de dalles au plafond suite à un dégât des eaux, la mairie a été contactée,
- multiprises électriques en cascade voir obsolète,
- Absence du rapport de vérification du système électrique,
- Porte d'entrée défectueuse ne s'ouvre pas en cas d'évacuation incendie,
- BAES hors service à remplacer,
- Présence d'eau de javel avec d'autres produits d'entretien,
- Présence d'un pied d'éléphant présentant un risque de chutes,
- Trop de stockage de matériels obsolètes,
- Faire tailler les végétaux sur la rampe d'accès,
- Encombrement devant les tableaux électriques qui doivent rester libres d'accès.

4) Rapport d'activité du Dr Maillot

Le docteur MAILLOT nous présente le bilan 2017. Elle note des effectifs dans son périmètre (293 agents en 2017). Elle a réalisé 111 visites médicales réparties de la façon suivante :

- 37 surveillances quinquennales
- 39 surveillances médicales spéciales (poste à risques : Agent d'entretien, EDR, PCE, BDV, BCR, PRS, Géomètres...)
- 29 surveillances médicales particulières (Maladie, Handicap...)

Concernant les risques psycho-sociaux, 13 agents étaient en difficulté par rapport à leur travail. Le nombre est en hausse par rapport à 2016 (11 agents).

5) Compte-rendu du Dr Maillot au SPFE

Mme Maillot s'est rendu dans le service du SPFE avec Mme Dufau.

Elle a constaté les risques psychosociaux suivants :

- Contact avec un public parfois délicat notamment dans le cadre des successions,
- Stress lié aux délais à respecter,
- Complexité de certains dossiers,
- Crainte des restructurations.

Des mesures d'éclairement ont été effectuées, les valeurs sont normales.

6) Accident du travail

Un point d'information est fait sur les accidents de service en 2017, deux accidents sont dus à des déplacements routiers, un accident est dû à de la manutention et un accident est dû à un pincement de doigts dans une porte.

7) Bilan d'activité 2017

Le CHSCT du Cantal a disposé d'un budget de 32749 €.

L'ensemble des actions financées par le CHSCT en 2017 est repris dans ce document. Il sera consultable en ligne :

ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / lettre du CHS-CT / 18

8) Compte rendu de la mission CVT

Déjà expliqué au dernier CTL(voir dernier compte-rendu des élus Solidaires présent au CTL), le compte rendu de la mission est donné pour information au CHS-CT.

9) Etat des lieux amiante des sites DDFIP

Suite à une obligation ministérielle, chaque site de la DDFIP doit disposer d'un Document Technique Amiante.

Afin de suivre la réglementation , la direction a procédé à l'élaboration d'un tableau de synthèse de l'ensemble des sites. Ce document permet le suivi des mises à jour triennales des DTA.

10) Bilan DUERP-PAP 2016-2017

Mme JBIRANE nous présente le bilan du document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention (PAP) est une obligation réglementaire.

Ce bilan sera consultable en ligne prochainement sur :

ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / DUERP / Bilan 2016-2017

A ce propos, n'hésitez pas à parcourir les différents onglets dans la page conditions de vie au travail.

11) Présentation du DUERP 2017/2018

La campagne DUERP-PAP 2017/2018 de la DGFIP s'est inscrite dans le prolongement de la campagne précédente mais l'ensemble des agents a participé à la campagne DUERP-PAP 2017/2018 de la DDFIP alors que l'année précédente, seul le groupe travail avait participé à l'élaboration de ce document.

Un groupe de travail s'est réuni le 23/01/2018 afin d'évaluer, de classer les risques et d'éliminer les doublons. Les risques les plus importants ont été inscrits au Plan Annuel de Prévention (PAP) afin d'être solutionnés dans le cadre d'actions engagées par la direction et/ou le CHSCT .

Après en avoir débattu, le CHSCT a adopté à l'unanimité le PAP.

Le DUERP 2017/2018 et le PAP 2018 seront consultables en ligne prochainement sur : ULYSSE 15 / Les agents / conditions de vie au travail / DUERP.

12) Bilan annuel du télétravail

3 agents travaillent en télétravail un jour par semaine.

Le bilan est dans l'ensemble positif, seuls quelques légers désagréments techniques sont à noter :

- Transport fastidieux du matériel mis à disposition,
- Coupure de réseaux (rare).

Un quatrième agent a fait une demande de télétravail, la décision est en cours de validation.

13) Examen des registres santé et sécurité

Toutes les demandes de fourniture de matériels ergonomiques (souris, tapis de souris, fauteuils, ...) , ont été satisfaites ou sont en cours.

Suite au relogement d'Aurillac banlieue à la direction, de nombreux problèmes se sont présentés comme des changements de néons, de stores, de perches... Ces demandes ont été satisfaites.

Le feu tricolore défectueux dans le parking de la direction sera remplacé par un système de miroir.

Le système d'éclairage de l'escalier de la direction va être changé.

Des problèmes d'insonorisation ont été soulevés entre plusieurs bureaux au sein de la direction, un devis va être demandé.

Suite au questionnement d'un agent, la climatisation de la direction fait bien l'objet d'un contrat d'entretien annuel complet.

14) Budget 2018

Analyse des propositions d'action

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité :

- Formation secourisme avec achat des livrets proposés pour un montant de 560 € ;
- Formation Ergonomie au travail pour un montant de 970 € ;
- Formation initiation au Self-défense pour un montant de 970 € ;
- Formation conduite à risque pour un montant de 576 € ;
- Formation Manipulation des extincteurs pour un montant de 600 € ;
- Remplacement de différents stores (RH, direction CEPL, Paierie départementale pour un montant de 1802 € ;
- Achat de deux défibrillateurs pour un montants de 1725 € chacun, ils seront installés au bâtiment Q de la cité administrative et au CFP de Mauriac, d'autres achats sont prévus pour équiper d'autres sites;
- Achat d'un siège ergonomique pour un montant de 190 € ;
- Achat d'un tapis anti-dérapant pour l'entrée de Saint-Flour ;
- Achat de chaussures adaptées pour les deux agents de la BCR lors des enquêtes de terrain pour un montant de 229 € ;
- Achat d'une souris ergonomique spéciale et d'une souris verticale pour des montants respectifs de 311 € et de 15 € ;
- Achat d'escabeaux pour la trésorerie de Saint-Martin Valmeroux, le SPFE et la direction pour un montant de 19,90 € ;
- Achat d'un porte copie pour un montant de 89 € ;
- Remplacement de l'éclairage traditionnel par du LED au CDIF pour un montant de 4702 €.
- Remplacement des moquettes du première étage du CFP de Saint-Flour pour un montant de 10995 €, il s'agit d'un cofinancement à hauteur de 80 % par le CHS-CT et 20 % par la direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

Loïc GALLOT - Stéphane GRIFFAULT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.